

OBJECTIF
Reconnaitre
les caractéristiques
d'un État démocratique

La France est un État démocratique. Contrairement à une dictature, notre État repose sur la séparation des pouvoirs et le respect des droits et des libertés.

A Les principes démocratiques

1 La théorie de la séparation des pouvoirs

La théorie de la séparation des pouvoirs, élaborée par Locke (philosophe anglais du XVII^e siècle) et Montesquieu (philosophe français du XVIII^e siècle) a pour but de séparer les différentes fonctions de l'État, pour empêcher la tyrannie, la dictature. La théorie de la séparation des pouvoirs distingue donc trois pouvoirs principaux :

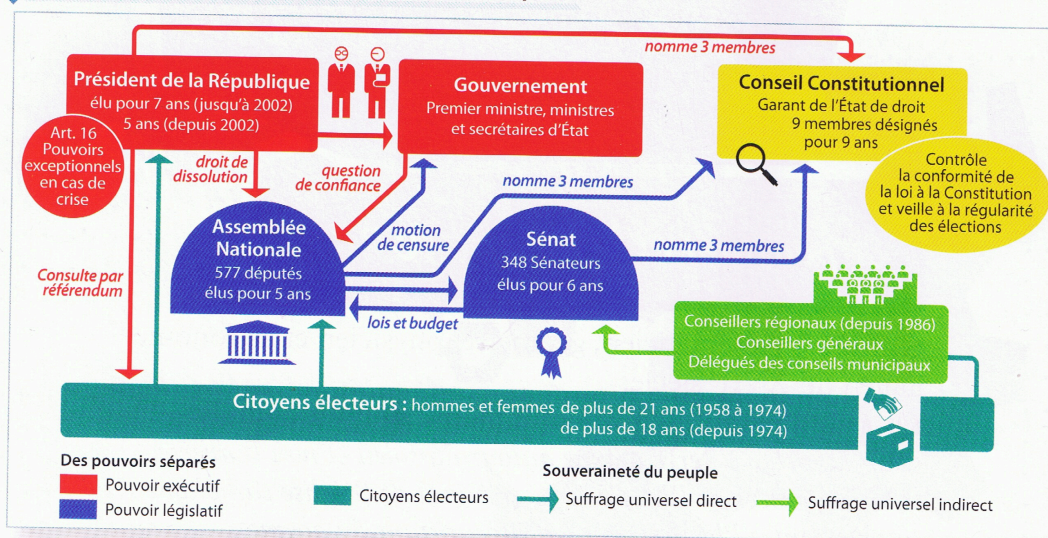
1. le pouvoir législatif qui écrit les lois,
2. le pouvoir exécutif qui les fait appliquer,

3. le pouvoir judiciaire qui règle les problèmes, les litiges.

L'objectif est d'aboutir à l'équilibre entre les différents pouvoirs. Comme le dit Montesquieu, « pour qu'on ne puisse pas abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir ».

© Magnard 2016.

2 Les institutions de la V^e République française



VOCABULAIRE

La démocratie : le régime politique dans lequel les dirigeants sont élus par les citoyens et où les droits de l'Homme sont garantis.

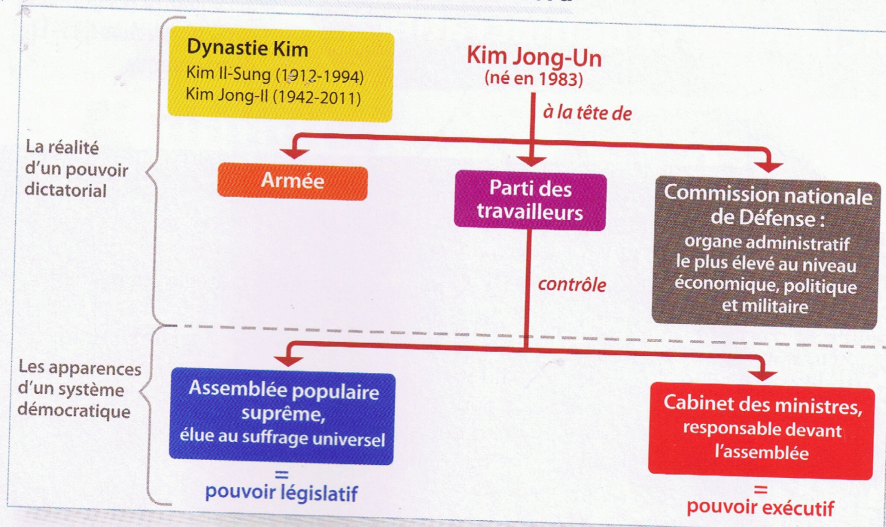
Une dictature : un régime politique dans lequel une personne ou un groupe de personnes exercent tous les pouvoirs de façon absolue, sans qu'aucune loi ne les limite.

Une constitution : la loi fondamentale qui explique le choix d'organisation et de gouvernement d'un pays.

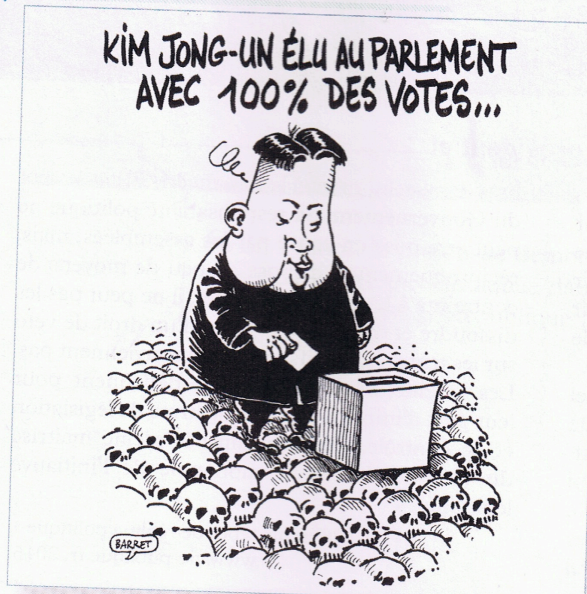
Le suffrage universel : le droit de vote pour tous les citoyens, quels que soient leur sexe ou leur niveau de richesse.

B Une dictature : la Corée du Nord

3 L'organisation du pouvoir en Corée du Nord



4 Le droit de vote en Corée du Nord



Le 9 mars 2014, Kim Jong-Un est élu à 100% des suffrages exprimés, lors d'élections parlementaires où les électeurs ne pouvaient voter que pour un seul candidat par circonscription.

Dessin de Barret, paru dans *Vigousse* (hebdomadaire suisse), 2014.

Questions :

Doc.1 : Définir quels sont les 3 pouvoirs évoqués lorsque l'on parle du principe de séparation des pouvoirs. Quel est l'intérêt de ce principe pour la démocratie d'après Montesquieu ?

Doc.2 : - Colorier en bleu les institutions qui disposent du pouvoir législatif, en rouge les institutions qui disposent du pouvoir exécutif.

- Donner un exemple montrant que les pouvoirs se contrôlent les uns les autres.
- Quelle institution assure que les décisions et lois sont conformes à la Constitution de la Ve République (depuis 1958) ?

Doc. 3 : Quelle institution dispose du pouvoir exécutif en Corée du nord ? Du pouvoir législatif ?

Doc. 4 : - Pourquoi ne pouvons-nous pas parler de démocratie dans ce pays ?

- Expliquer que le régime nord-coréen est une « apparence de démocratie » et dire ce qu'il est en réalité.